

PROCÈS VERBAL CONSEIL DE LIGUE DU MARDI 22 FÉVRIER 2022 VISIOCONFÉRENCE – 19H30

Présents :

Mesdames : Sylvia SERMANSON – Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR

Messieurs : Jean DARTRON – Guy MANETTE – Mickaël MERABLI – Stéphane ZAMORE – Bruno EDOM – Jocelyn MARIAL – Philippe MAQUIABA – Rodrigue SAINT-VAL – Teddy FLEREAU – Yohan SELBONNE – Victoire RAMLALL – Jean-Charles ALCOOL – Gérard PINSON – Éric NESTAR – Lucien GALVANI

Excusée :

Madame : Catherine AZEDE

Absents :

Messieurs : Élain ELIE – Thierry COLOMBO – Franck LOUIS (DTR)

Participants :

Messieurs : Fabrice THOMAS-BABEL (Directeur) – Thomas BROSSARD (CTRA) – Steve ZABEAU (Président CRA).

Ouverture de la séance à 19h40

ORDRE DU JOUR :

- 1) Bilan de l'opération « PASYONNEMAN GWADLOUP » (Président, G. MANETTE)
- 2) Point sur les sélections et prochaines échéances (Président, G. PINSON, R. St-VAL)
- 3) Point sur les jeux de la Caraïbe et le Futsal (Y. SELBONNE)
- 4) Point sur les inter-ligues (F. LOUIS)
- 5) Point sur la situation sanitaire (Président)
- 6) Point sur les calendriers (S. ZAMORE)
- 7) Point sur l'arbitrage (T. BROSSARD)
- 8) Point sur les licences (Directeur)
- 9) Questions diverses.
 - Propositions pour les compétitions féminines (T. FLEREAU)
 - Visite de travail à Marie-Galante (Secrétaire Général)

1) Bilan de l'opération « PASYONNEMAN GWADLOUP »

Le Président dresse un bilan de l'opération « PASYONNEMAN GWADLOUP » qui s'est déroulée à Paris, le jeudi 3 février 2022, devant une assistance nombreuse et diversifiée.

C'était l'occasion dit le Président, pour la Ligue Guadeloupéenne de Football, avec l'aide de ses partenaires, le Comité Régional du Tourisme des Iles de Guadeloupe et la Compagnie Corsair, de promouvoir le pays Guadeloupe, sa jeunesse, son sport et surtout le football.

C'était aussi l'occasion de dire que le sport, dans un contexte de crise sanitaire, de crispation sociale et de tension, est un vecteur qui permet de pacifier, de réunir les gens et de capitaliser autour de l'image positive de la Guadeloupe.

L'un des temps forts de cette opération fut la vente aux enchères de maillots, gracieusement offerts par des footballeurs professionnels guadeloupéens ou amis, dont le bénéfice servira à soutenir d'une part, les enfants malades du service Parents/Enfants du CHU de Pointe-à-Pitre, et d'autre part la reprise du football. C'était enfin, selon le Président, l'occasion pour la LGF et la sélection de s'offrir une vitrine nationale, de rencontrer les dirigeants des clubs où évoluent des joueurs guadeloupéens potentiellement sélectionnables.

Le Président conclut en précisant que cet événement devra être renouvelé chaque année et augure des moments importants pour l'avenir du football guadeloupéen.

Le 1^{er} vice-président, Guy MANETTE, dit toute sa satisfaction quant à la qualité et au contenu de cette manifestation qui est un bon levier pour faire connaître notre football à l'extérieur. Selon lui, nos actions ont été très bien vues par nos nombreux invités.

2) Point sur les sélections et prochaines échéances

Le Président informe le Conseil que le staff technique de Jocelyn ANGLOMA a été reconduit, à l'exception de Mario RELMY qui part vers de nouvelles aventures. Le Président salut le travail fait par Mario RELMY aux côtés du sélectionneur.

Outre l'évolution du type de contrat attaché aux différents staffs, le Président rappelle également que, conformément aux travaux de bilan post Gold Cup présentés au CDL par Gérard PINSON, et dont les options ont été validées par le CDL, le cadre budgétaire attaché aux sélections a évolué.

De fait la rétribution attachée au staff et le cas échéant aux joueurs sera assise sur les indicateurs suivants :

- Atteinte des objectifs fixés
- Performance
- Respect de la charte de bonne conduite et de déontologie (notamment pour les joueurs)

Victor BRIEND rejoint le staff et sera en charge de la gestion de la donnée (DATA) et des outils d'aide à la décision (gestion numérique des entraînements, mesure et enregistrement de la performance des joueurs etc).

Comme relevé dans le bilan post Gold Cup, la prise en compte de cette dimension est capitale si nous voulons passer un nouveau cap.

Des discussions sont en cours pour la composition du staff médical qui devra lui aussi revoir son mode de fonctionnement.

Le Président confirme également Gérard PINSON en qualité de directeur des sélections et annonce les évolutions suivantes :

- Responsable administratif : Rodrigue SAINT-VAL
- Team Manager : Joalann GROS
- Intendance : une nouvelle équipe sera mise en place autour de Rodolphe COICOU.

Gérard PINSON informe qu'un regroupement de la sélection, en vue des matchs amicaux des 23 et 26 mars prochain, aura lieu le mercredi 23 février au CREPS. Ce regroupement sera suivi de bien d'autres qui sont en cours de finalisation. Il met l'accent sur la nécessité de mettre en place une nouvelle organisation au sein de toutes nos sélections.

Le Président réaffirme que c'est l'objectif poursuivi tout en ne perdant pas de vue que les moyens de la Ligue ne sont pas illimités et qu'il faut penser en termes d'équité et non pas d'égalité. Il rappelle également que le Directeur doit remettre sous peu des fiches de postes basées sur les standards CONCACAF pour les fonctions suivantes : chef de délégation, teams manager, responsable administratifs, intendants, responsable communication, responsable des transports.

Ces éléments donneront du cadre et permettront d'évoluer avec plus de confort.

Rodrigue St-VAL explique le protocole sanitaire mis en place pour les rassemblements, cependant il dit souhaiter qu'un maximum de joueurs soient vaccinés avant le départ de la sélection prévue le 18 mars prochain, le Pass vaccinal étant obligatoire pour le match international face au Cap-Vert.

Le Conseil de Ligue valide la « Charte de déontologie et de bonne conduite des joueurs de la sélection de la Guadeloupe ». Cette dernière sera lue lors du premier rassemblement, sera signée par chaque joueur appelé en sélection.

Philippe MAQUIABA propose que les joueuses de la sélection féminine résidant dans l'hexagone soient regroupées afin de jouer en levé de rideau du match face à la sélection de la Martinique. Cependant, précise le Président, il aurait fallu que ce projet soit discuté avec la Ligue de la Martinique, organisatrice de la rencontre, bien longtemps à l'avance et qu'il est tard pour y penser. Il retient néanmoins la pertinence du propos et demande à Philippe MAQUIABA de monter un projet en ce sens qu'il présentera à un prochain CDL, car il est important de travailler sur le développement du football féminin et sur son exposition.

3) Point sur les jeux de la Caraïbe et le Futsal

Yohann SELBONNE explique que l'organisation de notre sélection est déjà assez avancée.

Le budget relatif à notre participation doit être bouclé durant les prochains jours, pour être transmis au CROS GUADELOUPE.

Pour cette compétition, Joalann GROS sera le Directeur de la délégation et sera accompagné de Noham DESVARIEUX et Cédric MONPIERRE, le référent technique représentant la Ligue auprès de l'organisation.

S'agissant du Championnat Futsal, Yohann SELBONNE dit qu'un effort a été fait au niveau des demandes de licences. Aujourd'hui, huit équipes séniors masculines et huit équipes séniors féminines sont engagées, reste à poursuivre la formation des arbitres.

La structuration du Beach Soccer et singulièrement de son encadrement est un point d'attention important. Le Président informe que des solutions sont à l'étude avec le DTR pour repartir sur un autre cycle avec un vrai projet de développement.

4) Point sur les inter-ligues

En l'absence du DTR Franck LOUIS, ce point est retiré et sera discuté lors de la prochaine réunion du CDL.

Pasyonéman ten nou !

5) Point sur la situation sanitaire

Le Président fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenue avec le cabinet du préfet le 16 février dernier sur la situation sanitaire au niveau du football. Ce fut selon lui un très bon moment d'échange, et l'autorité préfectorale s'est dite bien à l'écoute de la LGF. Toute la délégation, à laquelle ont participé Lucien HIPPON, Président de Club, et Richard ALBERT, Président des éducateurs de football, ont parlé d'une même voix, ce qui fut très apprécié par le Directeur de Cabinet du préfet. La levée de la demi-jauge serait imminente. Cependant nous menons des discussions pour l'obtention de tests gratuits après la date du 30 mars. Même si nous devons rester vigilant quant à l'obligation du Pass vaccinal, les choses semblent en bonne voie pour un aménagement permettant au football de continuer à vivre.

6) Point sur les calendriers

Stéphane ZAMORE fait un point sur le déroulement des différents calendriers qui continuent d'avancer sans grande difficulté. Le rattrapage des matchs en retard se fera en grande partie le mercredi soir en fonction de la disponibilité des terrains éclairés. Un effort particulier doit être fait en ce qui concerne les stades de Sainte-Anne, Rivière-des-Pères et Trois-Rivières. Le Président demande à Bruno EDOM, président de la CRTIS, et à Gérard PINSON membre de la CRTIS de prendre le sujet à bras le corps afin de proposer rapidement des pistes de solutions pour ces trois stades. Il demande que cela fasse l'objet d'un point spécifique animé par Bruno EDOM lors du prochain CDL.

7) Point sur l'arbitrage

Le CTRA, Thomas BROSSARD, dresse un point d'étape sur notre arbitrage. Le taux de réussite suite aux dernières formations initiales organisées s'avère très faible (23%). Le CTRA explique que ces échecs sont dus au temps trop long entre la formation et les examens. Le tir sera rectifié pour les prochaines FIA avec une plus grande proximité entre la formation et la date de l'examen. Il indique également qu'une session de rattrapage aura lieu le 27 février prochain.

Par ailleurs, deux sessions de formations seront programmées courant mars 2022. La formation initiale d'une durée de 18 heures sur 2 jours est assez complète.

Le CTRA pense qu'il est nécessaire que les clubs soient sensibilisés sur leurs obligations quant aux suivis de leurs arbitres et le respect de leurs désignations.

Le Président félicite le CTRA pour la qualité du travail présenté et sur les actions qu'ils mènent.

A la demande de Gérard PINSON, une session de formation sera organisée pour les clubs de la Basse-Terre. Dans cette perspective, le CTRA demande à ce que toute la logistique soit mise à sa disposition (salle, terrain, date et candidats).

Philippe MAQUIABA soulève le problème de l'arbitrage des compétitions des jeunes qui souvent se déroulent sans arbitres officiels.

Le CTRA et le Président de la CRA répondent que les arbitres sont bien désignés sur ces compétitions mais que bien souvent ils ne s'y rendent pas, de surcroit sans prévenir.

Se pose également le problème de l'indemnisation des arbitres par certains clubs qui refusent d'honorer leur responsabilité.

Le Président demande au Secrétaire Général de la Ligue de contacter directement les clubs concernés et plus largement d'adresser un courrier à tous les clubs afin de les sensibiliser sur leur responsabilité au regard de l'arbitrage.

Steeve ZABEAU, Président de la CRA, alerte sur la problématique de Marie-Galante et les difficultés spécifiques rencontrées par la CRA sur ce territoire. Le Président propose qu'une réunion ad hoc soit tenue dans la semaine avec le CTRA, le président de la CRA, le Secrétaire Général, le Directeur de la Ligue et lui-même, afin de voir le sujet plus en profondeur. Il indique également que cela sera une thématique à part entière du déplacement prévue prochainement sur l'île à la rencontre des acteurs du football.

8) Point sur les licences

Le rapport présenté par le Directeur Fabrice THOMAS-BABEL fait apparaître une nette progression, ces derniers temps, du nombre de licenciés. Nous sommes sur un potentiel de 8000 délivrables à date avec un objectif de l'ordre de 9000 pour la saison. Cela montre à quel point le COVID a frappé durement notre sport malgré les efforts réalisés par la Ligue et les clubs pour préserver le jeu et favoriser autant que possible la poursuite des compétitions.

9) Questions diverses.

a. Propositions pour les compétitions féminines

Sur proposition de T. FLEREAU qui fait un bilan du démarrage des compétitions féminines, le CDL décide :

- La compétition U16 féminin va se poursuivre dans son format initial, soit une poule de 8 équipes, dont 2 ententes en foot à 8.
- La Régionale 2 féminine, qui respecte les dispositions réglementaires, est maintenue dans son format de départ.
- La compétition de la Régionale 1, pour des raisons réglementaires, se poursuivra en Championnat foot à 8, soit une poule unique de 11 équipes,

afin de maintenir les équipes en compétition et préparer dans les meilleures conditions possibles, la reprise de la saison 2022-2023.

b. Visite de travail à Marie-Galante

Le Président informe le CDL qu'il se rendra en visite de travail à Marie-Galante, le samedi 5 mars 2022. L'objectif est de faire le point, dans un premier temps avec les acteurs du football local (DMCF, club etc). Tous les points seront abordés (état des lieux, évolutions administratives, objectifs sportifs et moyens à mettre en œuvre. L'objectif recherché est de poser les bases permettant de repartir sur des fondations solides afin d'assurer un développement cohérent et structuré au football de l'île.

Le Président sera accompagné par le Directeur, Le DTR, C. MONPIERRE, G. MANETTE, T. FLEREAU, S. ZAMORE, C. CHAUDRIN-RABOTEUR et le Secrétaire général.

c. Participation des U19 aux compétitions U18

Sur proposition de G. PINSON, le CDL décide, sous réserve de l'avis favorable de la FFF, d'autoriser la participation de 3 joueurs aux compétitions U18. Cette proposition est motivée par le nombre de clubs qui n'ont pas engagés d'équipes réserves, ce qui laisse beaucoup de joueurs U19, en dehors de toutes compétitions.

Le Directeur propose d'interroger la direction Juridique sur cette proposition. Le CDL valide la démarche ce point reste en l'état une proposition qui ne sera définitivement validé qu'après le retour de la direction juridique.

d. Double licence

Sur proposition du Président de la CRA, S. ZABEAU, le CDL valide, au regard de l'article 29 du statut de l'arbitrage, la demande de double licence (arbitre et joueur), formulée par M. Alain MONGORIN. Toutefois, ce dernier ne pourra pas arbitrer dans la poule de son club.

La séance est levée à 23h30

Le Président

Président
Jean DARTRON

Jean DARTRON

Le Secrétaire Général

Lucien GUYANI
Secrétaire Général
Lucien GUYANI

Lucien GUYANI

LGF

LIGUE GUADELOUPÉENNE
DE FOOTBALL

Tasyonéman ten nou !